

LES ETANGS DU FOREZ

Si, du pic de Montverdun, on contemple le paysage environnant, on peut voir briller au soleil des dizaines d'étangs qui jonchent la plaine du Forez. Certains d'entre eux sont exploités depuis près de huit siècles soit pour l'élevage du poisson, soit, pendant les années d'assec, pour la culture des céréales.

Jusqu'au XIII^e siècle, aucune charte ne semble mentionner l'existence des étangs dans le Forez. Le premier cité est celui de Vuldrei (Vidrieux). Il fut créé en 1239 par le Comte Guy IV. La charte qui s'y rapporte rappelle que le comte avait fait établir cet étang sur des terrains appartenant à l'hôpital de Montbrison.

Vers la fin du XIII^e siècle, Jean 1^{er} comte de Forez, décida la création de l'étang de Royon près de Cervières. Il est curieux de remarquer que les premiers étangs créés ne sont pas ceux de la plaine : l'étang de Vidrieux se situe à 507 m d'altitude et celui de Royon à environ 860 m.

Au XIV^e siècle, Jean 1^{er} et son fils Guy VII créèrent de nouvelles pièces d'eau, parmi celles-ci, on peut citer :

- l'étang de Maissilieu (Prétieux),
- les deux étangs de Chazay (Veauchette),
- l'étang d'Isome (Montverdun),
- l'étang de Jangolin (actuellement asséché, Magneux-Haute-Rive),
- l'étang de Paillet (ou petit étang de la Boulenne - Magneux-Haute-Rive).
- l'étang de Craintilleux...

Les étangs du comte sont de plus en plus nombreux et, à la fin du XIV^e siècle, un fonctionnaire, "le maître des étangs du comte" est chargé¹ de régir et gouverner les étangs".

Le XV^e siècle voit s'établir de nouvelles pièces d'eau. Ainsi, dans les comptes du maître des étangs (entre 1400 et 1431) et dans différents terriers du XV^e siècle, sont mentionnés les étangs suivants

- L'étang du Bailli (près de Boën),
- L'étang de Loibes (près de Saint-Paul-d'Uzore),
- L'étang de Sainte-Foy (Sainte-Foy-Saint-Sulpice),
- L'étang de La Vernay (près de Marcilly-le-Châtel),
- L'étang de Savigneux,
- L'étang du Suc Charnier (près de Rézinet à Marcilly),
- L'étang d'Estivalilhes (étang asséché près d'Estivareilles),
- Les deux étangs de Châtre (commune de Saint-Etienne-le-Molard),
- L'étang de Salvagneu (Sauvagneu, près de Mornand),
- Le Grand Marey et l'étang du Vent (actuellement le Grand Marais et le Petit Marais près de Saint-Paul-d'Uzore, ces deux étangs font partie des étangs du Roi)

¹ Ce fonctionnaire "*tenait ses pouvoirs du comte ou de la comtesse. Il prêtait serment de bien et loyalement remplir sa mission*". Celle-ci consistait à diriger les travaux de construction et d'entretien, à surveiller les pêches et à tenir les comptes.

- L'étang de Laly (actuellement asséché près de Chambéon)²...

A cette époque, les étangs occupaient une surface de 23 000 cartonnières³ soit environ 3 200 ha alors qu'aujourd'hui on estime leur superficie totale à 1 000 ha environ,

Cette diminution du nombre des étangs résulte de l'application de l'arrêté préfectoral de 1854 qui entraîna l'assèchement de 331 d'entre eux.

Depuis le XIIIe siècle, la technique de la pêche et la gestion des étangs du Forez ont beaucoup évolué ; l'exploitation des étangs est devenue une source de revenu à ne pas négliger dans le département bien que les Français achètent de moins en moins de carpes vivantes. Cependant rien n'empêchera les étangs de conserver leur quiétude et leur charme d'autrefois.

Pierre DREVET

BIBLIOGRAPHIE :

"*Les étangs*", Marguerite Gonon, éd. Chambre d'agriculture de la Loire.

"*Les étangs d'Arthun en février 1794*", abbé Merle, comte de Neufbourg.

"*Les comptes du maître des étangs de Forez (1400-1430)*" par J. de Fréminville.

[**Village de Forez** n°3 de juillet 1980]

² A côté de ces grandes pièces d'eau, il en était d'autres secondaires qui servaient en quelque sorte de réservoirs, telles que : les "*does*" (les douves, les fossés) de Cleppé, de Montbrison, de Sury-le-Comtal ; la serve du clos du comte, à Montbrison ; les pêcheries de Châtelus.

³ La cartonnière d'étang était de 1 200 pas de 3 pieds (1440 m2).